L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 MARS 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 22 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale : 1° Un terrain dans le Deuxième District, entre les rues Royale, Hôpital, Chartres et Ursulines.—2° Un terrain dans le Troisième District, dans l'îlot borné par les rues Urquhart, Marigy, Girod et Mandeville.—3° Un autre terrain contigu au susdit terrain.

Par Placide J. Spear, à la Bourse de Encan St. Louis, rue St Louis—Îlot de terre au faubourg Feritte et onze terrains touchant aux "Fair Grounds.—Aussi, tombe de famille, neuve, dans le nouveau cimetière St-Louis.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—1° Maison rue Moralès.—Maison en briques et deux terrains contigus, rue Bagatelle.—2° Deux propriétés rue Union, près Esplanade.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 48 et 50 de la rue Vieille-Levée — Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par Eugène Tourné, au No. 60 de la rue Vieille-Levée—Cerises à l'eau-de vie, vermouth, sauce, etc.

Par Vincent Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane — Linge de printemps, chemises, lingerie et mercieries.

Par D. M. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins—Quincaillerie, coutellerie.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées et vagues à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes aux enchères qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

1° Un terrain avec tous les édifices qui s'y trouvent, situés au Deuxième District de cette ville, à l'angle des rues Royale et Hôpital.

2° Un terrain situé au Troisième District de cette ville, rue Marigny, entre celles Urquhart et Girod.

3° Et une portion de terre avec tous les édifices qui s'y trouvent, situés au même District et contigus au terrain susdécrit.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

Immeubles de valeur à l'encan aujourd'hui—MM. Nash et Hodgion, encanteurs, vendront à l'enchère, à midi, aujourd'hui, à la Bourse d'Encan St-Charles, sous l'hôtel de ce nom, une propriété de valeur, rue d'Orléans, 23, devant les terrains de la Cathédrale : une bâtisse en briques à deux étages, quatre cottages et un lot donnant rue Robertson de 42 à 430, près le marché St-Bernard, et un local de choix pour bâtir, au coin des rues Claiborne et Union. Conditions : un cinquième comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec un intérêt de 8 pour cent. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce dans une colonne et les plans à la Bourse St-Charles.

Lot et lot à vendre à l'encan—M. Placide J. Spear, encanteur, vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan St-Louis, sans limite ou réserve, pour faire un partage entre héritiers : un lot de terre et il lots touchant aux "Fair Grounds" et n'étant qu'à une très faible distance, sont des chemins de fer de la rue Espinade, sur du chemin de fer de la rue Dumaine. Nous appelons sur cette vente l'attention des jardiniers et des spéculateurs.

Quincaillerie. Coutellerie. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy, encanteur.

SPECTACLES.

Samedi, 22 mars 1873.

OPÉRA.—A midi : Le Sonneur de St. Paul ; le soir, Bataille de dames. La Consigne est de rosier, et le piano de Berthe.

ACADÉMIE.—A midi : Jessie Brown ; le soir, Conscrit Fritz ; Midi du Mardi-Gras ; Nilson et Lone Star of Texas.

VARIÉTÉS.—A midi, Hamlet ; le soir, The Wonder.

ST-CHARLES.—Escaped from Sing Sing.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Plan de Résistance.

Dans une réunion de citoyens éminents, qui a eu lieu hier, il a été nommé un comité qui a été chargé de préparer un plan ayant pour objet d'unir le peuple de la ville qui est opposé à l'usurpation Kellogg, en une organisation solide pour résister à la perception des taxes par ce gouvernement usurpateur. Ce comité se compose de citoyens capables, et dans un jour ou deux, le plan sera prêt et pourra être soumis à la ratification d'un mass meeting qui sera prochainement convoqué sous les auspices du comité des Deux Cents.

On présume que le meeting pourra avoir lieu jeudi prochain. La plus grande publicité sera donnée à l'annonce du meeting afin que le peuple tout entier soit averti et mis à même de répondre à l'appel qui lui sera adressé. Le plan pour la résistance sera, nous assure-t-on, complet et mûrement formé. Dès qu'il sera prêt, le mass meeting sera convoqué.

Nous engageons donc les citoyens à prendre patience et à rester fermes dans leur détermination de résister à l'usurpation.

Revue des Journaux.

L'appui donné par Grant d'un côté et la faiblesse du peuple de l'autre, sont, dit le *Picayune*, les deux seules choses sur lesquelles compte Kellogg pour le succès de son audacieuse usurpation. Cependant, ajoute notre confrère, Kellogg n'est pas fort même parmi les radicaux de la Louisiane. Sa législature se mêle de lui et le vice-gérant de Dieu a rompu avec lui, à son retour de Washington, parce qu'il a appris que Kellogg l'avait traitreusement lâché et même dénoncé. Il ne reste donc à Kellogg que Grant qui a beaucoup perdu du terrain depuis quelques mois et l'incontance du peuple de la Louisiane. Il est ainsi au pouvoir du peuple de se sauver lui-même.

Le *Picayune* donne une liste partielle des bills de la pseudo-législature qui allouent les deniers de l'Etat avec une prodigalité sans pareille, et il ajoute ironiquement : Allons contribuables, dépêchez-vous, vos maîtres sont auxiliaires d'avoir leur part de butin !

"Une occasion pour Kellogg," sous ce titre le *Times* répète encore une fois l'invitation qu'il a si souvent adressée à Kellogg, de se montrer grand, généreux, désintéressé, en convoquant une législature de compromis. Le *Times* joinche de couronnes et de lauriers de rhétorique la voie dans laquelle il engage M. Kellogg à entrer. Nous n'avons aucune objection à ce que M. Kellogg se montre tout ce que dit le *Times*, mais nous attendrons qu'il l'ait montré pour y croire. En attendant, prenons note de la déclaration du *Times* : "A moins que M. Kellogg n'amène un arrangement de nos affaires qui soit généralement acceptable, son administration sera nécessairement un misérable échec."

Nous ne connaissons qu'une seule manière pour M. Kellogg de rendre justice à cet Etat, c'est de céder le pouvoir au gouverneur élu par le peuple, mais le *Times* nous informe, que le président ne donnera sa sanction qu'à un arrangement qui assurera à son parti le patronage exécutif de l'Etat, c'est-à-dire que le Président nous laisse le choix du gouverneur pourvu que nous prenions Kellogg. Reste à savoir si ce dernier se montrera bon prince et écoutera les exhortations du *Times*.

Le *Republican* est lourd aujourd'hui. Il sert à ses lecteurs une longue tartine pour prouver que les Etats-Unis ont toujours joué le rôle de libérateurs des peuples. Nous ne nous en apercevons guère en Louisiane, où les baïonnettes fédérales n'ont été employées qu'à soutenir d'odieuses tyrannies. Que sont les réminiscences historiques qu'invoque la feuille radicale auprès des actes d'oppression de l'administration de Grant?

Le *Republican* traite le *Herald* de humbug ; rare à la réplique.

—Où allons-nous, demande le *Gaulois*, et quel peuple sommes-nous ?

D'après le relevé des pensions fait en ce moment au ministère des finances, il n'existe pas en France moins de 300,000 restaurateurs, cafetiers, cabaretiers, marchands de vin, limonadiers et autres débits où les ouvriers peuvent se livrer à la passion de la boisson.

La population totale de la France étant d'environ 38 millions d'âmes, cela fait un cabaret pour 64 consommateurs.

(Complies.)

La Résistance aux Taxes.

LETTRE DU GOUVERNEUR.

Le gouverneur de la Louisiane, John McEnery, vient d'adresser aux citoyens dévoués des diverses paroisses de l'Etat la circulaire suivante, que nous recommandons à l'attention de nos amis des campagnes.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau de l'Exécutif, Nlle-Orléans, 20 mars 1873.

Cher monsieur : Je suggère respectueusement que, dans le plus bref délai possible, un mass meeting de citoyens soit convoqué dans votre paroisse, pour former une organisation complète, en vue de la résistance à la perception des taxes par le gouvernement Kellogg.

Je resterai à mon poste dans la capitale et j'exercerai, autant que cela sera praticable, les pouvoirs et les fonctions de mon emploi, et je fais appel au peuple de l'Etat pour qu'il se rallie dans le but de m'appuyer et de me donner son aide effective dans mes efforts pour défendre ses droits et ses libertés.

Il est impossible que l'usurpation Kellogg puisse se prolonger au-delà de la réunion du Congrès au décembre prochain, si ci nos libertés ont quelque prix, elles valent la peine que le peuple lutte et résiste à la tyrannie et à l'usurpation, depuis ce moment jusqu'à ce que le Congrès ait pris une décision définitive dans cette affaire.

Qu'il y ait unanimité parmi les contribuables de la Louisiane, et la misérable usurpation, à la tête de laquelle est Wm. Pitt Kellogg, disparaîtra et, en temps voulu, la Louisiane jouira du gouvernement de son choix.

JOHN MCENERY,
Gouverneur de la Louisiane.

Les Frais de la Guerre.

Le journal officiel de l'usurpation a publié hier le bill de la pseudo-législature contenant les allocations générales pour le budget de 1873. Quelques citations empruntées à ce document ne laisseront pas que d'être instructives. Nous passons les salaires des officiers d'Etat fixés par la Constitution :

CHAPITRE DE LA JUSTICE.

Juges de la Cour Suprême	$35,500 00
Juges de District	125,000 00
Juge de la Cour Supérieure	5,000 00
Juges de Paroisse	120,000 00
Avocats de Districts	27,000 00
Rapporteur de la Cour Suprême	2,500 00
Honoraires de l'avocat spécial du gouverneur	10,000 00
Greffier de l'avocat-général	1,800 00
Dépenses éventuelles de l'avocat-général	500 00
Dépenses éventuelles de la Cour Suprême	1,000 00
A Henry C. Dibble, comme avocat pour l'Etat (affaire Kellogg)	5,000 00
Compensations additionnelles à certains avocats de District, des Paroisses	4,250 00
Récompense pour appréhender les criminels, payables sur l'ordre du gouverneur	5,000 00
Pour payer les frais de poursuite contre les fonctionnaires délinquants	1,000 00
Pour payer le greffier de la 6ème Cour de District de la Nelle-Orléans pour le transfert de 10,000 dossiers, de la 7ème Cour de District, supprimée, à la 6ème	7,999 99
Pour payer les frais de cours quand l'Etat perd son procès.	3,500 00
Pour payer les frais de saisie quand les biens ne sont pas vendus	8,000 00
Déficit dans les allocations de 1872 pour compensations aux avocats de District	3,500 00
Total	$255,559 99

PERCEPTION DES IMPÔTS.

Commission aux collecteurs des taxes	175,000
Commission aux assesseurs	150,000
Total	$325,000

DÉPENSES ÉVENTUELLES.

Gouverneur	14,000
Lieutenant-Gouverneur	2,000
Secrétaire d'Etat	2,000
Auditeur	6,000
Trésorier	1,000
Avocat-général	500
Surintendant de l'éducation	2,000
Surintendants de divisions chacun	500
Enregistreur des terres	1,000
Bibliothécaire	700
Loyer et frais de voyage du surintendant de l'éducation (Non compris les commis, pages, portiers de ces messieurs)	2,000

ÉDUCATION PUBLIQUE.

Ecoles libres	500,000
Surintendant	5,000
Surintendant de division	12,500
Do de l'éducation	4,000
Réclamations approuvées par le Bureau	15,000
Secrétaire du Surintendant	3,000
Secrétaire et messager, de division	2,500
Total, sauf omission	$542,000

IMPRESSIONS PUBLIQUES.

Imprimeur d'Etat (*Republican*)	150,000
Iberville Pioneer	2,859
Rapporteurs de 6 journaux pour deux sessions	6,000
National Republican Co.	3,175
(Par note spécial on a vu que le *Louisianian*, journal hebdomadaire de Plaquemine	8,133
Total, sauf omissions	$170,167

CANAUX ET CHEMINS DE FER, ETC.

Voici quelques items relatifs aux Bons émis depuis l'inauguration du régime radical :

Intérêt sur les Bons du Pénitencier d'Etat, loi 56 de 1869	85,000
Intérêt sur réduction d'une partie du principal des Bons émis en vertu de la loi 53 de 1870	575,000
Intérêts sur les Bons émis à la Cie. du Canal du Mississipi et du Golfe du Mexique, loi 116 de 1869	35,040
Intérêts sur Bons émis au Chemin de fer North Louisianaat Texas, (de Ray et Ludeling) loi 106 de 1869	43,680
Intérêt sur Bons de secours à F. J. Kennedy, loi 105 de 1870	10,770
Do. Sur Bons pour paiement de la dette flottante, loi 69 extra-session 1870	17,000
Do. Sur Bons à la Cie. de navigation des bayous Bœuf et Crocodile, 1869	6,400
Intérêts sur Bons au Chemin de fer, dit de Chattanooga, loi 26 de 1869	60,000
Do. Même Cie. devenue N. O. Mobile et Texas, loi 31 de 1870	60,000
Do. do, loi 95 de 1871, Bons émis en échange d'actions	200,000
(Cette dernière somme ne sera payée que si les Cours décolorent les Bons légaux.)	
Total, sauf omissions	$1,303,900

DIVERS.

Millage et per diem de la législature pour la session de 1871	$30,000
Dette du bureau de santé	7,000
Bureau des retours, élection spéciale	1,550
Commissaires nommés par le gouverneur, lois 4 et 37 de 1871, chacun	6,000
Dépenses éventuelles des dits commissaires	5,000
Enregistreur d'Etat	3,000
Son commis	1,500
Révision de l'enregistrement et élections spéciales de l'année commande	30,000
Loyer de l'enregistreur	1,800
Contrôleur de l'enregistrement, commissaires d'élection de 1873	50,000
Jugement en faveur de John W. Fowler	1,770
Loi relative de 1869 (on solde la loi)	95,000
Reclamis Bernadotti, quartier-maître général de la milice du 11 mars 1866 au 31 mars 1870	4,000

La plupart des items qui précèdent peuvent se passer de commentaires. Quelques mots sur les allocations en invoquant que les collecteurs de M. Kellogg se lancée à la poursuite des contribuables. Si ceux-ci se laissent écorcher sans chicaner ou ne se contentent pas de les envoyer la peau, on ne leur laissera de chair sur les os.

CONCURRENCE PÉRIME. — Dans la pseudo-législature : *La Loi Grand Prairie du Sidon*, chemin de fer, pour payer un billet payable à ordre et signé par ordre de la législature, et endossé par le gouverneur, vote trente mille piastres en argent [illegible] Par ces temps de [illegible] et de crise financière, ce [illegible] produirait profiter d'une pareille aubaine [illegible]

LES CHOUANNERIES EN FRANCE.

Nous donnons aujourd'hui le compte-rendu sténographique de l'Assemblée de Versailles du 17 février. On peut voir que cette séance a été la continuation tapageuse de la guerre des royalistes. Nous publierons demain la séance du 18 dans laquelle M. Gambetta a répondu par une harangue en faveur de la dissolution et de la république radicale. Ces deux premières passes d'armes ont eu lieu entre les deux partis extrêmes de la Chambre.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, on donne en matinée, à midi, *Le Sonneur de Saint Paul*, grand drame en cinq actes.

Ce soir, le programme comprend : *Bataille de Dames, Le Piano de Berthe* et *La Consigne est de rosier, Ma Femme*.

LES MÉNESTRELS CHRISTY, DE LONDRES. Voici une compagnie dont la réputation est établie des deux côtés de l'Océan Atlantique. Elle nous arrive de la Salle St. James de Londres, où elle a, pendant trois ans, obtenu les plus grands succès, et où elle a été honorée des applaudissements de la reine et de la famille Royale. Elle a même donné deux représentations au château royal de Windsor. Elle débutera, à partir de lundi prochain, dans la salle des Odd-Fellows, une semaine de représentations avec trois matinées. La compagnie comprend vingt-cinq artistes de premier rang. Outre les chanteurs de la troupe, qui nous promettent les ballades les plus nouvelles, nous aurons le fameux trio des danseurs de gigue, Hess, Keen et Alexander, et Harry Victor Lepbourne, le lion des acteurs comiques de Londres. Nous renvoyons nos lecteurs et nos lectrices à l'annonce et aux programmes pour les détails. On peut retenir des places aux magasins de musique de Grieswald et de Blackmar, rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LE MEURTRE DE CHANDLER.—Le coroner Folwell a tenu jeudi, à midi et demi, une enquête au sujet du meurtre de M. K. Chandler, qui a été tué le 6 mars, à deux heures et demie du matin, après que la police métropolitaine se fut emparée de la station du septième précinct, à Jefferson.

Un grand nombre de témoins ont été entendus ; voici leurs dépositions :

Témoignage du capitaine J. E. Guillotte—Je demeure rue Toledano, entre Baronne et Dryades. J'ai pris possession de la station le 4 mars, entre huit et neuf heures du soir. Le 5 mars, entre deux et trois heures du matin, une compagnie de métropolitains est arrivée pour reprendre possession de la place. Je me tenais en ce moment au coin des rues Magazine et Berlin, quand les policiers se sont approchés. Je leur ai fait de ne pas arrêter, et ils ont répondu qu'ils étaient des amis. Je leur ai dit alors, que s'ils étaient véritablement des amis, de mettre bas les armes et d'avancer. A peine avais-je dit ces mots, que j'ai entendu une voix, qui m'a paru venir du marché, qui disait : "Nous nous sommes rendus."

Immédiatement après, j'ai entendu une détonation. Je ne saurais dire qui a crié : "nous nous sommes rendus," ni qui a tiré le coup de fusil. Je suis certain de n'avoir entendu qu'une seule détonation en ce moment. Quelques minutes après, plusieurs coups de carabine ont été tirés contre moi et je me suis retiré.

Témoignage de Peter Sanders—Je demeure rue Baronne, entre la rue Toledano et l'Avenue de la Louisiane. J'étais sous le marché le 6 mars, entre deux et trois heures. J'avais reçu des ordres du capitaine Guillotte et je m'étais rendu dans le bureau du télégraphe. Chandler était assis sur une chaise près du poêle et les autres hommes se trouvaient debout autour de lui.

J'ai vu un métropolitain courir, et quelques minutes après quatre autres sont arrêtés à la porte et ont dirigé le canon de leurs armes sur nous et nous ont demandé de nous rendre. Chandler s'est levé alors et a dit : "Nous nous rendons." Il avait à la main un fusil à deux coups. Plusieurs coups ont été tirés du dehors en ce moment, et deux autres coups ont été immédiatement tirés dans la chambre. Les policiers nous ont fait sortir ; Chandler demeurant dans la station et demandant à être transporté à la pharmacie à côté, parce qu'il était blessé mortellement. Un des policiers l'a poussé en arrière et l'a menacé de faire feu sur lui s'il ne se tenait pas tranquille. Je n'étais pas en prison quand la police a enquêté sur eu lieu.

Témoignage de Constant Lecoutre—Je demeure rue Belmont, entre Tchoupitoulas et Jersey. J'étais sous le marché grand un métropolitain m'a commandé de me rendre, et quelques de la police vint avec lui alors Chandler, de Regnar et de Bellon. L'un des policiers a fait feu sur Chandler, qui était dans le bureau du télégraphe. La balle a frappé le canon du fusil qui tenait Chandler et en a emporté une partie. Plusieurs autres coups de feu ont été tirés dans le marché, mais je ne saurais dire par qui. Chandler a été blessé après que les hommes qui se trouvaient dans le bureau du télégraphe s'étaient rendus. C'est le capitaine Guillotte qui nous avait donné des munitions et nous n'avions que des cartouches.

Témoignage de Philip Burst.—Sa déclaration est entièrement conforme à celle du témoin précédent.

Témoignage de J. T. Elgart.—Je demeure au coin des rues Léonidas et Live Oak. J'étais à la station de police du septième precinct quand on m'a arrêté, vers dix heures du matin, le 6 mars. J'étais assis dans le bureau du télégraphe, quand j'ai remarqué un policier qui passait près de la porte. Je me suis levé et j'ai vu une douzaine de devant moi et j'ai entendu un métropolitain crier : "rendez-vous!" Chandler s'est levé à son tour et a dit à haute voix : "nous nous rendons." Quatre ou cinq policiers se sont alors avancés, armés de leurs carabines. Un coup de fusil a été tiré en ce moment. A peine disque-pièce sortie que plusieurs autres coups de feu ont été tirés. Le coup de fusil qui a blessé Chandler a été tiré par les métropolitains qui se trouvaient devant la porte. Il a été blessé par le premier coup de feu.

Témoignage de Joseph Delonde.—Je demeure rue Bordeaux, entre Magnolia et Live Oak. Je me trouvais dans le bureau du télégraphe le septième station de police, le 6 mars, entre deux et trois heures du matin, lorsque cinq policiers sont arrivés et nous ont demandé de nous rendre. Nous avons obéi. J'ai vu un métropolitain tirer sur Chandler avec une carabine. On nous a fait sortir et on nous a conduits sous le marché. Deux coups de policemen ont échappé alors des poupes de feu. Chandler est sorti du bureau, disant avoir été blessé et a demandé à être transporté à une pharmacie. On lui a répliqué de se taire et il était. Après avoir été exposés aux balles pendant quelques minutes, on nous a conduits de nouveau dans le bureau du télégraphe. C'est le premier coup de feu qui a blessé Chandler. Tous nos fusils étaient chargés à chevrotines. Tous les policiers que j'ai vu étaient armés de carabines. Je pense que je reconnaîtrais l'homme qui a fait feu sur Chandler si je le revoyais.

Témoignage du caporal William Sullivan, du premier precinct de police.—Je demeure au No 848 de la rue Tchoupitoulas. Je faisais partie, le 6 mars, vers deux heures du matin, du détachement de police commandé par le surintendant Badger, qui m'a été envoyé pour s'emparer de la station du septième precinct. J'ai procédé avec quatre hommes de ce détachement au poste. Les hommes qui étaient avec moi, se nomment : Mc Alpin, Coleman, Anglon et Duchemin. Pollitzer Murphy était occupé avec nous. Nous nous sommes rendus à la porte de la station du septième precinct, et nous avons demandé à être introduits. Les hommes qui étaient avec moi se sont alors avancés et nous ont demandé de nous rendre. Chandler s'est levé alors et a dit : "Nous nous rendons." Il avait à la main un fusil à deux coups. Plusieurs coups ont été tirés du dehors en ce moment, et deux autres coups ont été immédiatement tirés dans la chambre. Les policiers nous ont fait sortir ; Chandler demeurant dans la station et demandant à être transporté à la pharmacie à côté, parce qu'il était blessé mortellement. Un des policiers l'a poussé en arrière et l'a menacé de faire feu sur lui s'il ne se tenait pas tranquille. Je n'étais pas en prison quand la police a enquêté en